



Assemblée générale

Distr. générale
26 avril 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2023

Projet de budget-programme pour 2023

Titre XI Dépenses d'équipement

Chapitre 33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| Vue d'ensemble | 3 |
| Ressources proposées pour 2023** | 4 |
| Ressources : vue d'ensemble | 4 |
| A. Ressources nécessaires, par centre de conférence | 8 |
| 1. Siège (projets mondiaux compris) | 8 |
| 2. Office des Nations Unies à Genève | 9 |
| 3. Office des Nations Unies à Vienne | 10 |
| 4. Office des Nations Unies à Nairobi | 11 |
| 5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique | 12 |
| 6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes | 13 |
| 7. Commission économique pour l'Afrique | 14 |
| 8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale | 14 |

* [A/77/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et aux résultats est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.



| | |
|--|----|
| B. Grands projets de construction..... | 15 |
| Annexe | |
| Estimations concernant les grands projets de construction (à titre indicatif)..... | 16 |

Vue d'ensemble

- 33.1 On trouvera dans le présent chapitre les crédits demandés pour couvrir les dépenses d'équipement devant être engagées en 2023 aux fins de la construction, de la transformation, de l'entretien périodique, de l'amélioration et de la modernisation des installations, des bâtiments et des infrastructures appartenant à l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier, y compris pour ce qui est de la sûreté et de la sécurité et de l'informatique et des communications. Afin de garantir une approche coordonnée et systématique des dépenses d'équipement dans l'ensemble de l'Organisation, les crédits correspondants continuent d'être demandés au titre du présent chapitre. Le chapitre 33 ne couvre pas les dépenses afférentes aux postes liés à l'administration et à la gestion des activités prévues ici, dans la mesure où elles sont inscrites aux chapitres correspondants du projet de budget-programme pour 2023 du Siège, des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).
- 33.2 Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, les ressources proposées serviraient à financer des projets qui permettraient d'augmenter la valeur des actifs ou de prolonger leur durée d'utilité, notamment : a) des projets structurels à forte intensité de capital qui auraient pour effet de modifier ou d'améliorer notablement des installations ou des infrastructures ; b) des projets ayant pour objet de réparer ou de remplacer des installations (par exemple chauffage, ventilation et climatisation) ou des systèmes connexes (par exemple systèmes électriques, systèmes informatiques et dispositifs de sécurité). Il s'agit de projets ponctuels ou de projets pluriannuels nouveaux ou en cours. En outre, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/246 A et ses résolutions antérieures et jusqu'à ce qu'elle en décide autrement, les crédits demandés dans le présent chapitre tiennent compte des remboursements annuels des emprunts contractés au pays hôte (la Suisse) en lien avec le Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations.
- 33.3 Conformément à la résolution 76/246 A de l'Assemblée générale et à ses résolutions antérieures, le Service de la politique de gestion mondiale des biens (qui relève de la Division des finances des missions du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) donne aux bureaux hors Siège et aux commissions régionales les orientations, l'appui et les conseils techniques dont ils ont besoin pour planifier, gérer et suivre leurs projets d'équipement, dont ceux prévus dans le projet de budget-programme pour 2023.
- 33.4 Au Siège, les projets qu'il est proposé de financer au titre du chapitre 33 relèvent de la Division de l'administration (New York) du Département de l'appui opérationnel lorsqu'ils concernent les installations, du Département de la sûreté et de la sécurité lorsqu'ils concernent la sûreté et la sécurité ou du Bureau de l'informatique et des communications lorsqu'ils concernent les réseaux institutionnels. Les services administratifs de Genève, de Vienne et de Nairobi et ceux des commissions régionales sont responsables des projets exécutés dans leurs centres de conférence respectifs.
- 33.5 En ce qui concerne la sûreté et la sécurité, les projets visant à renforcer les moyens de protection du personnel et des locaux de l'Organisation dans le monde entier sont évalués, puis exécutés en étroite coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité afin d'assurer le respect des normes, comme c'est le cas du projet pluriannuel concernant le système normalisé de contrôle de l'accès aux locaux du Secrétariat en cours d'exécution.
- 33.6 En ce qui concerne l'informatique et les communications, le Bureau de l'informatique et des communications dirige centralement l'élaboration et l'application, dans l'ensemble de l'Organisation, de stratégies et de normes relatives à l'informatique et aux communications et s'assure de la bonne utilisation des crédits affectés à la modernisation des systèmes et à l'amélioration des services informatiques et des services de communication. Il dirige et supervise

l'exploitation et les mises à niveau des infrastructures mondiales au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales. Ces mises à niveau sont exécutées dans le cadre de projets annuels de mise à niveau des réseaux institutionnels. Ces projets servent également à normaliser les infrastructures et équipements de sorte que des normes comparables de fonctionnalité, de qualité et de fiabilité concernant les services connexes soient appliquées dans l'ensemble de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les télécommunications. Les achats de matériel lié aux réseaux institutionnels, tel que des commutateurs et routeurs standard, sont regroupés autant que possible afin d'obtenir des prix de gros et les installations sont effectuées dans tous les lieux d'affectation de manière que le réseau local soit conforme aux normes en vigueur au Siège.

- 33.7 Le Secrétariat élabore actuellement un plan global relatif aux dépenses d'équipement majeures qui devront être engagées à l'échelle de l'Organisation après 2023, en mettant l'accent sur la sûreté et la sécurité, les conférences, les installations et les besoins connexes en infrastructures matérielles et informatiques, y compris en progiciels et applications. Un rapport complet à ce sujet sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-dix-septième session. Les crédits demandés dans le présent chapitre, dont on trouvera le détail ci-après, sont nécessaires pour financer des projets urgents qui doivent être exécutés en 2023 et qui ne seront pas couverts dans le prochain rapport sur les dépenses d'équipements.
- 33.8 En application de la résolution 75/252, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de donner au chapitre 33 du budget-programme, à titre indicatif et pour information uniquement, des estimations concernant les grands projets de construction¹, on trouvera en annexe un tableau présentant les estimations demandées. Ces estimations pourront être révisées ultérieurement, dans les rapports d'activité relatifs à chaque projet. Les estimations n'étant fournies que pour information, les ressources nécessaires au financement de ces projets, y compris les ressources afférentes au financement des équipes de gestion de projets au titre de chapitres du budget autres que le chapitre 33, ne figurent pas dans le présent document : conformément à la pratique établie, elles seront demandées dans les rapports annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-dix-septième session.

Ressources proposées pour 2023

Ressources : vue d'ensemble

- 33.9 Les ressources proposées pour 2023 s'élèvent globalement à 29 727 000 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 83 015 800 dollars (73,6 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022. La variation découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) d'autres changements, comme expliqué ci-après. On trouvera dans le tableau 33.1 un récapitulatif de la répartition des ressources demandées.

¹ Le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève ; le remplacement des bâtiments A à J et les mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi ; la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA ; le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP ; la rénovation du bâtiment nord de la CEPALC.

Tableau 33.1

Évolution des ressources financières, par catégorie de projets et par lieu

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | 2021 (dépenses effectives) | 2022 (crédits ouverts) | Changements | | | | 2023 (prévisions avant actualisation des coûts) | |
|--|----------------------------------|------------------------------|---------------------------|--|-----------------------|----------------|---|-----------------|
| | | | Ajustements techniques | Nouveaux mandats et mandats élargis | Autres changements | Total | | Pourcentage |
| A. Transformation et modernisation des locaux et gros travaux d'entretien | | | | | | | | |
| Siège | 2 768,7 | 1 579,0 | – | – | 871,0 | 871,0 | 55,2 | 2 450,0 |
| ONUG ^a | 4 737,8 | 4 221,8 | – | – | (287,5) | (287,5) | (6,8) | 3 934,3 |
| ONUN | 941,5 | 985,5 | – | – | 304,5 | 304,5 | 30,9 | 1 290,0 |
| ONUV | 1 110,1 | 1 236,8 | – | – | – | – | – | 1 236,8 |
| CEA | 1 213,7 | 1 299,0 | – | – | 3,0 | 3,0 | 0,2 | 1 302,0 |
| CEPALC | 806,4 | 587,6 | – | – | 254,4 | 254,4 | 43,3 | 842,0 |
| CESAP | 600,5 | 666,9 | – | – | 352,6 | 352,6 | 52,9 | 1 019,5 |
| CESAO | 199,6 | 1 224,1 | – | – | (31,1) | (31,1) | (2,5) | 1 193,0 |
| Total partiel | 12 378,3 | 11 800,7 | – | – | 1 466,9 | 1 466,9 | 12,4 | 13 267,6 |
| B. Réseaux institutionnels | | | | | | | | |
| Siège | 4 544,3 | 3 057,4 | – | – | (92,2) | (92,2) | (3,0) | 2 965,2 |
| Informatique et communications (niveau mondial) | – | 1 807,6 | – | – | (40,7) | (40,7) | (2,3) | 1 766,9 |
| ONUN | – | – | – | – | 44,3 | 44,3 | – | 44,3 |
| ONUG | – | 962,1 | – | – | (682,1) | (682,1) | (70,9) | 280,0 |
| ONUV | – | – | – | – | 120,0 | 120,0 | – | 120,0 |
| CEPALC | – | – | – | – | 165,0 | 165,0 | – | 165,0 |
| CESAO | – | – | – | – | 360,0 | 360,0 | – | 360,0 |
| Total partiel | 4 544,3 | 5 827,1 | – | – | (125,7) | (125,7) | (2,2) | 5 701,4 |
| C. Système normalisé de contrôle des accès et mise à niveau connexe d'autres systèmes de sécurité | | | | | | | | |
| Siège | – | 1 656,1 | – | – | 1 015,9 | 1 015,9 | 61,3 | 2 672,0 |
| DSS (niveau mondial) | – | – | – | – | 1 000,0 | 1 000,0 | – | 1 000,0 |
| ONUG | – | 618,7 | – | – | 331,3 | 331,3 | 53,5 | 950,0 |
| ONUV | – | 827,0 | – | – | 34,0 | 34,0 | 4,1 | 861,0 |
| ONUN | – | 679,4 | – | – | 1 148,6 | 1 148,6 | 169,1 | 1 828,0 |
| CESAP | 253,5 | 595,4 | – | – | 334,6 | 334,6 | 56,2 | 930,0 |
| CEPALC | 26,5 | 787,1 | – | – | (297,1) | (297,1) | (37,7) | 490,0 |
| CEA | 70,0 | 578,0 | – | – | 522,0 | 522,0 | 90,3 | 1 100,0 |
| CESAO | – | 234,5 | – | – | 692,5 | 692,5 | 295,3 | 927,0 |
| Total partiel | 350,0 | 5 976,2 | – | – | 4 781,8 | 4 781,8 | 80,0 | 10 758,0 |
| D. Grands projets de construction^b | | | | | | | | |
| Plan stratégique patrimonial de l'ONUG | 53 121,2 | 66 971,8 | (66 971,8) | – | – | (66 971,8) | (100,0) | – |
| Remplacement des bâtiments A à J au siège de l'ONUN | 7 157,3 | 10 069,3 | (10 069,3) | – | – | (10 069,3) | (100,0) | – |

Titre XI Dépenses d'équipement

| | Changements | | | | | | Total | Pourcentage | 2023 (prévisions avant actualisation des coûts) |
|---|----------------------------------|------------------------------|---------------------------|--|-----------------------|-------------------|----------------|-----------------|---|
| | 2021 (dépenses effectives) | 2022 (crédits ouverts) | Ajustements techniques | Nouveaux mandats et mandats élargis | Autres changements | | | | |
| Rénovation des installations de conférence de l'ONUN | – | 914,6 | (914,6) | – | – | (914,6) | (100,0) | – | |
| Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP | 5 237,8 | 6 024,3 | (6 024,3) | – | – | (6 024,3) | (100,0) | – | |
| Rénovation du bâtiment nord de la CEPALC | 1 424,5 | 5 158,8 | (5 158,8) | – | – | (5 158,8) | (100,0) | – | |
| Rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA | – | – | – | – | – | – | (100,0) | – | |
| Total partiel | 66 940,8 | 89 138,8 | (89 138,8) | – | – | (89 138,8) | (100,0) | – | |
| Total | 84 213,4 | 112 742,8 | (89 138,8) | – | 6 123,0 | (83 015,8) | (73,6) | 29 727,0 | |

Abréviations : DSS = Département de la sûreté et de la sécurité ; ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi ; ONUV = Office des Nations Unies à Vienne.

^a Y compris un montant de 2 709 300 dollars pour le remboursement annuel, en 2023, de l'emprunt lié au Plan stratégique patrimonial.

^b Des estimations concernant les grands projets de construction pour 2023 sont fournies en annexe, à titre indicatif et pour information uniquement.

Ajustements techniques

33.10 La baisse des ressources demandées (89 138 800 dollars) s'explique par le non-renouvellement des crédits approuvés pour 2022 par l'Assemblée générale dans sa résolution [76/246 A](#), au titre des projets suivants : a) le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève (66 971 800 dollars) ; b) le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi (10 069 300 dollars) ; c) la rénovation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi (914 600 dollars) ; d) le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP, à Bangkok (6 024 300 dollars) ; e) la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC, à Santiago (5 158 800 dollars). Les ressources nécessaires pour ces projets pour 2023 seront demandées dans les rapports annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-dix-septième session.

Autres changements

33.11 Les changements entraînent une augmentation de 6 123 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022, plus précisément une augmentation au titre de de la transformation et de la modernisation des locaux et des gros travaux d'entretien (1 466 900 dollars) et une augmentation au titre du système normalisé de contrôle des accès et de la mise à niveau connexe d'autres systèmes de sécurité (4 781 800 dollars), compensées en partie par une diminution au titre des réseaux institutionnels (125 700 dollars).

33.12 En ce qui concerne la transformation et la modernisation des locaux et les gros travaux d'entretien, les ressources prévues au chapitre 33 sont affectées différemment d'un exercice à un autre, car seule une partie des activités auxquelles elles sont destinées donne lieu à des dépenses renouvelables, le reste consistant en des projets ponctuels ou pluriannuels. Il est tenu compte dans tout nouveau projet de budget-programme du fait que certaines activités ponctuelles s'achèvent et que de nouvelles démarrent. Les projets qu'il est proposé de financer au présent chapitre sont fondés sur les besoins

essentiels recensés pour l'exercice budgétaire ; le montant des ressources supplémentaires nécessaires s'élève à 1 466 900 dollars.

- 33.13 En ce qui concerne les réseaux institutionnels, les changements entraînent une diminution de 125 700 dollars, qui tient principalement à la réduction des crédits demandés pour assurer la sécurité des réseaux de l'Office des Nations Unies à Genève et du Siège, contrebalancée en partie par la hausse des crédits demandés pour les pare-feu, la mise à niveau des infrastructures informatiques et la continuité des activités dans les bureaux hors Siège et les commissions régionales.
- 33.14 En ce qui concerne les dépenses d'équipement liées à la sûreté et la sécurité, le système normalisé de contrôle des accès, qui a été lancé en 2005 et dont la deuxième phase a été exécutée en 2009-2010, a été conçu pour améliorer l'architecture et les systèmes de sécurité physique au siège et assurer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges. Depuis lors, le Secrétariat n'a pas investi de ressources dans son infrastructure de sécurité physique et s'est contenté d'assurer l'entretien courant des dispositifs mis en place dans le cadre du système. Ces dispositifs sont devenus obsolètes et doivent donc être mis à niveau. Il est procédé à cette modernisation dans le cadre d'une troisième phase, dont le but est aussi de normaliser l'architecture et les systèmes de sécurité de tous les centres de conférence. En outre, en raison des nouvelles menaces et celles qui sont apparues ces dernières années, telles que l'emboutissage de véhicules, le feu (comme arme), les tireurs actifs, les attaques complexes et les manifestations violentes, les systèmes de sécurité physique doivent être urgemment remplacés et mis à niveau dans tout le Secrétariat. De plus, compte tenu des risques convergents en matière de cybersécurité et de sécurité physique, de nouvelles mises à niveau sont nécessaires pour que les systèmes de sécurité essentiels soient protégés de façon adéquate. Pour répondre à ces besoins, on a commencé en 2021 à remplacer le matériel obsolète et à moderniser les systèmes de sécurité essentiels dans l'ensemble du Secrétariat et poursuivi cet effort en 2022. Pour continuer à financer les mises à niveau essentielles auxquelles il faudra procéder en 2023 dans le cadre du système normalisé de contrôle des accès, ainsi que les dépenses afférentes aux infrastructures, au matériel et aux systèmes connexes des différents bureaux du Secrétariat, des crédits additionnels d'un montant de 4 781 800 dollars sont demandés pour 2023. La planification, l'approbation et le suivi de l'exécution sont assurés par le Département de la sûreté et de la sécurité.

Type d'activités proposées

- 33.15 Les ressources demandées sont présentées dans le tableau 33.2, une distinction étant établie entre : a) les projets ponctuels ; b) les projets pluriannuels nouveaux ou en cours. Ce classement par type permet de distinguer les différents projets en fonction de leur nature, de leur durée et du lieu dans lequel ils sont menés.

Tableau 33.2

Type de projets proposés pour 2023, par lieu (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Description | Siège | ONUG | ONUN | ONUS | CEA | CEPALC | CESAP | CESAO | Réseaux institutionnels | Sécurité | Total |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|-----------------|-----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | – | 625,0 | 450,0 | – | – | 294,7 | 135,0 | 500,0 | – | 6 770,0 | 8 774,7 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | | | | | | | | | | | |
| Poursuite des projets pluriannuels en cours | 2 450,0 | 3 309,3 | 884,3 | 1 356,8 | 1 302,0 | 712,3 | 884,5 | 478,0 | 4 732,1 | 2 140,0 | 18 249,3 |
| Nouveaux projets pluriannuels | – | 280,0 | – | – | – | – | – | 575,0 | – | 1 848,0 | 2 703,0 |
| Total partiel (B) | 2 450,0 | 3 589,3 | 884,3 | 1 356,8 | 1 302,0 | 712,3 | 884,5 | 1 053,0 | 4 732,1 | 3 988,0 | 20 952,3 |
| Total | 2 450,0 | 4 214,3 | 1 334,3 | 1 356,8 | 1 302,0 | 1 007,0 | 1 019,5 | 1 553,0 | 4 732,1 | 10 758,0 | 29 727,0 |

A. Ressources nécessaires, par centre de conférence**1. Siège (projets mondiaux compris)***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 854 100 dollars*

- 33.16 Comme indiqué dans le tableau 33.3, le montant total de 10 854 100 dollars demandé permettrait de financer : a) des projets ponctuels (1 842 000 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (9 012 100 dollars).
- 33.17 Le montant de 1 842 000 dollars serait nécessaire pour financer : a) la conception des nouveaux vestiaires des agentes de sécurité (150 000 dollars) ; b) les systèmes de détection chimique et biologique et la protection balistique des entrées (192 000 dollars) ; c) le remplacement de la guérite à l'entrée des délégations (1 500 000 dollars).
- 33.18 Un montant de 9 012 100 dollars serait nécessaire pour financer la poursuite des projets pluriannuels, notamment : a) la mise à niveau et la normalisation à l'échelle mondiale des systèmes de contrôle de l'accès aux locaux aux fins de leur modernisation et de leur interopérabilité (1 000 000 dollars) ; b) l'amélioration de l'accessibilité de l'ensemble du complexe (450 000 dollars) ; c) la restauration des rampes de sortie du bâtiment de l'Assemblée générale (2 000 000 dollars) ; d) la mise à niveau et l'entretien de l'infrastructure du réseau institutionnel dans les locaux techniques du Siège de l'ONU qui desservent les bâtiments du Secrétariat, de l'Assemblée générale et des conférences (2 451 500 dollars) ; e) la maintenance et le renouvellement du logiciel pare-feu Check Point au Siège (513 700 dollars) ; f) le contrat de maintenance qui couvre le matériel réseau et téléphonique du Siège, des bureaux hors Siège et des commissions régionales et garantit le même niveau de service dans tous les centres de conférence, ce qui est de plus en plus important au vu des besoins liés aux progiciels (1 766 900 dollars). En outre, les crédits demandés permettraient de financer de nouveaux projets visant à remplacer les tourniquets et un appareil de radiographie, et à mettre à niveau le système de vidéosurveillance au Siège (830 000 dollars).

Tableau 33.3
Ressources nécessaires, par type de projet (Siège, projets mondiaux compris)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|---|-----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Amélioration des infrastructures de sûreté et de sécurité (Siège) | 1 842,0 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 450,0 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication (Siège) | 2 965,2 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication (à l'échelle mondiale) | 1 766,9 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 2 000,0 |
| Amélioration des infrastructures de sûreté et de sécurité (à l'échelle mondiale) | 1 000,0 |
| Total partiel (B.1) | 8 182,1 |
| 2. Nouveaux projets pluriannuels | |
| Amélioration des infrastructures de sûreté et de sécurité (Siège) | 830,0 |
| Total partiel (B) | 9 012,1 |
| Total | 10 854,1 |

2. Office des Nations Unies à Genève

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 164 300 dollars

- 33.19 Le montant total de 5 164 300 dollars demandé pour l'Office des Nations Unies à Genève permettrait de financer : a) des projets ponctuels (625 000 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (4 539 300 dollars).
- 33.20 Le montant de 625 000 dollars serait nécessaire pour financer la modernisation des réseaux de chauffage et de refroidissement (500 000 dollars) et le remplacement, dans ce cadre, des canalisations du Palais des Nations (125 000 dollars). Le montant de 4 539 300 dollars servirait quant à lui à financer les activités pluriannuelles en cours (4 259 300 dollars) et de nouvelles activités (280 000 dollars).
- 33.21 Le montant de 4 259 300 dollars demandé au titre des projets pluriannuels en cours permettrait de poursuivre : a) l'enlèvement et l'élimination de matières dangereuses (100 000 dollars) ; b) des mises à niveau consistant à améliorer l'accessibilité et à faire des aménagements raisonnables pour les personnes handicapées au Palais des Nations (500 000 dollars) ; c) le remplacement du film de protection contre les bris de verre sur les fenêtres de tout le complexe (150 000 dollars) ; d) la mise en place de dispositifs de cloisonnement et de verrouillage à des endroits stratégiques aux fins de l'atténuation des conséquences qu'auraient une attaque de tireurs actifs ou des attaques coordonnées contre le complexe. Les crédits demandés comprennent également un montant de 2 709 300 dollars (2 502 000 francs suisses) destiné aux remboursements annuels des emprunts contractés auprès du pays hôte en lien avec le Plan stratégique patrimonial, en application des résolutions [74/263](#) et [75/253](#) de l'Assemblée générale.
- 33.22 Le montant de 280 000 dollars demandé au titre des nouveaux projets pluriannuels permettrait de financer la mise à niveau d'éléments critiques permettant d'assurer la sécurité du réseau de l'Office des Nations Unies à Genève, à savoir : a) un système intégré de gestion de la vulnérabilité et des

menaces informatiques (180 000 dollars) ; b) des fonctionnalités d'inclusion du handicap dans les systèmes informatiques de l'Office (100 000 dollars).

- 33.23 Les projets proposés ont été sélectionnés en étroite concertation avec l'équipe chargée du Plan stratégique patrimonial de sorte qu'il ne faille pas refaire des travaux à l'avenir et que seuls les besoins essentiels et les réparations urgentes, en particulier au Palais des Nations, soient pris en compte pendant l'exécution du projet de rénovation globale. Le tableau 33.4 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.4

Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Genève)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 500,0 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 125,0 |
| Total partiel (A) | 625,0 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 500,0 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 100,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 950,0 |
| Remboursement de l'emprunt lié au Plan stratégique patrimonial | 2 709,3 |
| Total partiel (B.1) | 4 259,3 |
| 2. Nouveaux projets pluriannuels | |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication | 280,0 |
| Total partiel (B) | 4 539,3 |
| Total | 5 164,3 |

3. Office des Nations Unies à Vienne

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 217 800 dollars

- 33.24 Le montant total de 2 217 800 dollars demandé permettrait de continuer à couvrir la part de l'Office des Nations Unies à Vienne dans le financement de l'amélioration et de l'entretien des locaux du Centre international de Vienne, qui est administré par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel dans le cadre d'un accord de partage des coûts des gros travaux d'entretien conclu entre les organisations ayant leur siège au Centre et le Gouvernement hôte, ainsi que la part de l'Office dans le financement des frais relatifs aux dispositifs de sûreté et de sécurité du Centre et du matériel informatique et de communication qui y est associé. Le montant demandé est fondé sur la part actuellement à la charge de l'Office, soit 23 % de l'ensemble des dépenses liées à la transformation et à l'amélioration des locaux et 11,5 % de l'ensemble des dépenses liées aux gros travaux d'entretien, part qui a été calculée au moyen d'une formule composite qui tient compte de l'espace occupé par chacune des quatre organisations ainsi que de leurs effectifs et de leur charge de travail.

- 33.25 La contribution prévue pour 2023 de l'Office des Nations Unies à Vienne au Fonds de gestion des bâtiments communs pour les réparations périodiques et la modernisation et l'entretien des locaux du Centre international de Vienne s'élève à 1 236 800 dollars. En outre, le montant de 861 000 dollars demandé permettrait de couvrir le coût estimatif des mises à niveau prévues de divers équipements et infrastructures dans le cadre du système normalisé de contrôle des accès au Centre international de Vienne. Un montant de 120 000 dollars est également prévu pour financer le logiciel pare-feu Check Point, qui permet d'assurer la sécurité de l'information et la protection contre les cyberattaques. Le tableau 33.5 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.5

Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Vienne)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 516,7 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 720,1 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication | 120,0 |
| Total partiel (B.1) | 1 356,8 |
| 2. Nouveaux projets pluriannuels | |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 861,0 |
| Total | 2 217,8 |

4. Office des Nations Unies à Nairobi

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 162 300 dollars

- 33.26 Le montant total de 3 162 300 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (2 278 000 dollars) ; b) la poursuite de projets pluriannuels (884 300 dollars).
- 33.27 Le montant de 2 278 000 dollars permettrait de financer diverses améliorations des infrastructures à apporter dans les locaux et bâtiments du complexe de Gigiri, notamment : a) l'acquisition de matériel et d'équipements qui faciliteraient la conduite des activités liées à la sûreté et la sécurité à Nairobi, notamment des dispositifs de protection balistique, des systèmes de contrôle des véhicules, des équipements de sécurité supplémentaires pour les nouvelles installations et portes accessibles aux personnes handicapées, des films de protection contre les bris de verre supplémentaires pour les fenêtres des bâtiments du complexe de Gigiri et une nouvelle autopompe pour le Groupe de la sécurité incendie du complexe de Nairobi (1 828 000 dollars) ; b) la modernisation de l'éclairage extérieur (450 000 dollars).
- 33.28 Le montant de 884 300 dollars servirait à financer : a) le projet global d'accessibilité externe en cours (400 000 dollars) ; b) le traitement hydrofuge des toitures (440 000 dollars) ; c) le renouvellement annuel du logiciel pare-feu Check Point, qui permet d'assurer la sécurité de l'information et la protection contre les cyberattaques. Le tableau 33.6 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.6

Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Nairobi)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 450,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 1 828,0 |
| Total partiel (A) | 2 278,0 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 400,0 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 440,0 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication | 44,3 |
| Total partiel (B) | 884,3 |
| Total | 3 162,3 |

5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 949 500 dollars**

- 33.29 Le montant total de 1 949 500 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (1 065 000 dollars) ; b) la poursuite de projets pluriannuels (884 500 dollars).
- 33.30 Le montant de 1 065 000 dollars permettrait de financer : a) de nouveaux équipements et systèmes spécialisés qui viendraient renforcer et normaliser les capacités en matière de sécurité et de sûreté de la CESAP, notamment des systèmes de contrôle des accès, de vidéosurveillance, de ronde de garde et de protection balistique, ainsi que les mises à niveau matérielles connexes (930 000 dollars) ; b) le remplacement du système d'approvisionnement en eau froide et du collecteur de retour, devenus obsolètes (135 000 dollars).
- 33.31 Le montant de 884 500 dollars servirait à financer le projet de désamiantage en cours, l'achèvement des travaux de réfection de l'entrée des visiteurs et la rénovation des installations audiovisuelles du Centre de conférence de la CESAP. Le tableau 33.7 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.7

Ressources nécessaires, par type de projet (CESAP)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|---|----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 135,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 930,0 |
| Total partiel (A) | 1 065,0 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 454,5 |

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|---|----------------|
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 430,0 |
| Total partiel (B) | 884,5 |
| Total | 1 949,5 |

6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 497 000 dollars

- 33.32 Le montant total de 1 497 000 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (589 700 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (907 300 dollars).
- 33.33 Le montant de 589 700 dollars servirait à financer : a) la réparation de la façade du bâtiment du Centre latino-américain de documentation économique et sociale (113 200 dollars) ; b) la rénovation du système de chauffage, de ventilation et de climatisation du bâtiment sud (100 000 dollars) ; c) la réfection des toilettes de la bibliothèque du bâtiment principal et du bâtiment de l'imprimerie (81 500 dollars) ; d) la réfection des vestiaires des agentes de sécurité (115 000 dollars) ; e) la mise en place d'entrées séparées pour le personnel et les visiteurs dans le cadre du système normalisé de contrôle des accès (180 000 dollars).
- 33.34 Le montant de 907 300 dollars servirait à financer : a) les projets en cours d'amélioration de la gestion des ressources en eau (442 700 dollars) ; b) l'amélioration en cours de l'accessibilité pour les personnes handicapées (104 600 dollars) ; c) les dépenses annuelles afférentes au logiciel pare-feu Check Point, qui permet d'assurer la sécurité de l'information et la protection contre les cyberattaques ; d) des améliorations en matière de sécurité physique et de sûreté, notamment en ce qui concerne la protection du périmètre, l'accessibilité, le contrôle des accès et la sécurité incendie (130 000 dollars) ; e) l'amélioration des installations de contrôle des accès dans le pavillon sud (65 000 dollars). Le tableau 33.8 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.8

Ressources nécessaires, par type de projet (CEPALC)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 113,2 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 181,5 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 295,0 |
| Total partiel (A) | 589,7 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 442,7 |
| Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures | 104,6 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication | 165,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 130,0 |
| Total partiel (B.1) | 842,3 |

| Description | Montant |
|---|----------------|
| 2. Nouveaux projets pluriannuels | |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 65,0 |
| Total partiel (B) | 907,3 |
| Total | 1 497,0 |

7. Commission économique pour l'Afrique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 402 000 dollars

- 33.35 Le montant total de 2 402 000 dollars permettrait de financer : a) une évaluation de la sécurité sur les plans de l'ingénierie et de la conception aux fins du renforcement de la protection du périmètre du complexe et de la mise en œuvre d'améliorations connexes en matière de sécurité (équipements de contrôle et améliorations liées au contrôle des accès par exemple), qui fera l'objet d'une proposition ultérieure (1 100 000 dollars) ; b) la réparation et la modernisation du bureau régional de la CEA à Yaoundé, y compris les infrastructures (838 000 dollars) ; c) une évaluation complète en matière d'architecture et d'ingénierie du plan de conception relatif aux améliorations et mises à niveau structurelles des installations du complexe de la CEA (464 000 dollars). Le tableau 33.9 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.9

Ressources nécessaires, par type de projet (CEA)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Description | Montant |
|---|----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 1 100,0 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 1 302,0 |
| Total | 2 402,0 |

8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 480 000 dollars

- 33.36 Le montant total de 2 480 000 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (1 275 000 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (1 205 000 dollars).
- 33.37 Le montant de 1 275 000 dollars servirait à financer : a) la modernisation des ascenseurs (500 000 dollars) ; b) la modernisation du matériel afférent aux dispositifs de sécurité physique (555 000 dollars) ; c) la modernisation du système d'alarme incendie (100 000 dollars) ; d) l'installation d'obstacles escamotables, qui permettront d'améliorer sensiblement les mesures de sécurité physique en place aux points d'entrée et de sortie des véhicules (120 000 dollars).
- 33.38 Le montant de 1 205 000 dollars servirait à financer : a) la poursuite du projet d'amélioration de l'accessibilité (268 000 dollars) ; b) la mise à niveau des infrastructures informatiques permettant d'assurer la continuité des activités (210 000 dollars) ; c) la mise à niveau des systèmes de vidéosurveillance utilisés pour le contrôle des accès (60 000 dollars) ; d) le remplacement en cours

du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (300 000 dollars) et la réparation du parking (125 000 dollars) ; e) la rénovation du centre de données (150 000 dollars) ; f) le matériel de contrôle des accès, notamment le remplacement des lecteurs de cartes existants aux fins de l'inclusion du handicap (92 000 dollars). Le tableau 33.10 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.10
Ressources nécessaires, par type de projet (CESAO)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| A. Projets ponctuels (nouveaux) | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 500,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 775,0 |
| Total partiel (A) | 1 275,0 |
| B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours) | |
| 1. Poursuite des projets pluriannuels en cours | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 268,0 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication | 210,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 60,0 |
| Total partiel (B.1) | 538,0 |
| 2. Nouveaux projets pluriannuels | |
| Amélioration des installations et des infrastructures | 425,0 |
| Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication | 150,0 |
| Améliorations en matière de sûreté et de sécurité | 92,0 |
| Total partiel (B.2) | 667,0 |
| Total partiel (B) | 1 205,0 |
| Total | 2 480,0 |

B. Grands projets de construction

- 33.39 Comme indiqué au paragraphe 33.8 ci-dessus, conformément à la résolution [75/252](#) de l'Assemblée générale, des estimations concernant les principaux projets de construction (le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi, la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA, le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP et la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC) sont fournies, à titre indicatif et pour information uniquement, à l'annexe du présent fascicule.

Annexe

Estimations concernant les grands projets de construction (à titre indicatif)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Description</i> | <i>2022 (crédits ouverts)</i> | <i>2023 (prévisions avant actualisation des coûts)^a</i> |
|---|-------------------------------|--|
| Chapitre 33 | | |
| Grands projets de construction^b | | |
| Plan stratégique patrimonial de l'ONUG | 66 971,8 | 102 653,0 ^c |
| Remplacement des bâtiments A à J au siège de l'ONUN | 10 069,3 | 14 787,0 |
| Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP | 6 024,3 | 10 517,0 |
| Rénovation du bâtiment nord de la CEPALC | 5 158,8 | 3 571,2 |
| Rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA | – | 18 107,9 |
| Rénovation des installations de conférence de l'ONUN | 914,6 | 5 241,8 |
| Total partiel (chapitre 33) | 89 138,8 | 154 877,9 |
| Chapitres 18, 19, 21, 29G et 34^b | 3 544,4 | 6 152,2 |
| Total | 92 683,2 | 161 030,1 |

Abréviations : CEA = Commission économique pour l'Afrique ; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi.

^a Des estimations concernant les grands projets de construction sont fournies à titre indicatif et pour information uniquement.

^b Dépenses de personnel liées aux grands projets de construction qui ne sont pas inscrites dans le présent chapitre.

^c Montant non inscrit au projet de budget-programme pour 2023.